

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2009

LUNDI 29 mars 2010

La séance est ouverte à 15 h 10 par le Président Alain BOUCHET, qui excuse l'absence de Ms Francis BODELON et Didier LEGLISE qui pour raison de service ne peuvent pas être présents. Il remercie Monsieur le Maire et le personnel de leur présence et explique que cette année, comme la précédente, le bilan financier sera présenté par Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable.

Rapport moral

La parole est donnée à la Trésorière Sylvie SEVELLEC pour lecture du rapport moral.

Nous rappelons en quelques mots le travail effectué par le bureau cette année.

Nous avons traité environ 530 dossiers, toutes prestations confondues pour une somme de 58 905,62 €.

Les billetteries ont bien fonctionné. A noter, une hausse cette année pour :

Aqualand, le Zoo, KID PARC et Le parc animalier « La Coccinelle ».

Marquèze, la Vidéo et Walibi sont en légère baisse.

Concernant le cinéma Grand écran, le Conseil d'Administration, contrairement à ce qui est noté dans l'agenda, a Le cinéma Grand écran, est en augmentation de 7%. Pour information, 2 700 places ont été vendues.

Les jetons pour les distributeurs automatiques de boissons sont en hausse, avec 19 720 jetons vendus, une augmentation d'environ 33%.

Une sortie sportive à la neige a été organisée par un agent de la Ville en février 2009. Trois agents en ont bénéficié, avec une participation du Comité s'élevant à 600 €.

Concernant les rencontres culturelles, spectacles et concerts d'été, 639 places ont été vendues pour un montant total de 28 223 €.

La vente des chèques déjeuners est en légère progression. Environ 65 600 chèques correspondant à 3 280 commandes ont été traité pour un montant de 177 120 €.

Depuis fin 2007, un certain nombre d'entre vous profite de l'offre de La Tanière des Saveurs, pour des lots de viande provenant de producteurs locaux, à prix CE, pouvant être payé en chèque déjeuners. Une commande par mois est effectuée, la livraison se fait à Mariolan.

De la même façon, Le Panier Fraicheur propose des lots de fruits et légumes une fois par semaine à prix CE. Livré également à Mariolan.

14 agents ont pu profiter de la billetterie du Club Inter Entreprise.

La prestation "prêt de véhicules et de matériel" à vu le jour en 2007. Cette année, comme les précédentes, cette prestation maintien son succès.

Cette année nous avons apporté une aide à 6 agents en difficulté passagère, en accord avec l'assistante sociale.

L'arbre de Noël commun avec les comités de La Teste et Gujan-Mestras a été une réussite. Les enfants et les parents se sont retrouvés cette année au Parc des Expositions à la Teste. Quant au loto et spectacle, ils maintiennent leur succès.

L'agenda 2010 qui vous a été distribué, a été un travail de toute l'année, qui a permis une rentrée d'argent pratiquement égale à celle de 2008.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte et remercions également les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, et aux concerts d'été. Leur aide est indispensable au bon déroulement de ces manifestations.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier sur un écran pour une lecture plus pédagogique. Après

quoi, Monsieur Olivier LAFON, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes. Le bilan financier est adopté à la majorité par l'Assemblée Générale.

La Trésorière reprend la parole et propose au vote l'affectation en report à nouveau du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Orientation sociale

Cathy MERCIER, Secrétaire, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2010.

Comme vous l'a dit Sylvie dans le rapport moral, le bénéfice des publicités de l'agenda nous a permis la mise en place des jetons. Nous continuerons donc à vous les proposer en 2010. Pour information, cela équivaut à 20 600 boissons, une dépense de 3 221 € pour le COS.

Cette année encore et pour le plaisir de tous, nous renouvellerons une proposition de spectacles pour la saison culturelle 2010/2011. Quant aux concerts d'été, nous vous informerons dès qu'Arcachon Culture nous les communiquera.

Vous trouverez une partie des spectacles sur le site Internet dont l'adresse est cos-arcachon.org.

Les billetteries fonctionneront de la même façon que l'année dernière. Le règlement s'effectuera uniquement par chèque. Faites bien attention aux dates de validités, les billets ne seront ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS pendant les permanences prévues à cet effet, afin d'éviter toute réclamation en cas de perte.

Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée avant le 20 de chaque mois. Les demandes doivent être lisibles et correctement remplies pour faciliter l'enregistrement. Ces chèques sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et tolérés jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

J'en profite aussi pour vous rappeler que leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h30 au Centre Administratif. Nous vous rappelons que pour en bénéficier, il faut avoir un contrat d'au moins 1 an. Par contre, un agent ayant un contrat de six mois renouvelé pour six mois, peut en bénéficier dès le 1er mois de la deuxième période.

Cette année, 2 sorties sportives sont prévues : une sortie neige et une sortie chasse. Pour vous inscrire, c'est trop tard car elles ont déjà eu lieu, mais nous tenions à vous en informer.

Le voyage annuel prévu pour le PUY DU FOU a été annulé, compte tenu du trop petit nombre de participants, et nous regrettons le peu d'intérêt que cette proposition a suscité.

Il aura lieu le 11 décembre 2010. Il sera organisé cette année par le Cosel de Gujan-Mestras. Il se tiendra à la patinoire municipale, pour ce qui concerne le spectacle des enfants et la distribution des jouets. La question est posée de savoir si cette date n'est pas trop tôt par rapport aux vacances pour les petits. Réponse est faite en expliquant qu'il s'agit d'une contrainte liée à la disponibilité de la patinoire de Gujan-Mestras.

En revanche, notre loto et son spectacle se dérouleront le samedi 18 décembre 2010 au Palais des Congrès, et uniquement pour les agents de la Ville d'Arcachon.

Le responsable du Vidéo club de LA TESTE nous propose des tarifs préférentiels sur les prestations du CYBER CAFE. Cette prestation sera mise à l'essai pour une période d'un an. Nous vous informerons ultérieurement de sa mise en place.

Malgré le peu d'adhérents qui ont bénéficié des avantages du Club Inter Entreprises, nous allons maintenir pour cette année notre adhésion au C.I.E. Nous ferons un bilan l'an prochain.

Compte tenu du très grand nombre de demandes concernant le cinéma Grand Écran, nous vous informons que nous allons prochainement passer le prix des billets à 4,50 € ; ceux-ci n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années, alors que le prix de vente en caisse est de 8,70 €. Un débat est ouvert. Monsieur le Président explique que ce tarif n'a jamais été changé, par contre le tarif assumé par le Comité augmente chaque année.

Une information sera donnée à l'ensemble du personnel par service.

Comme vous avez pu le lire dans notre agenda, les élections des membres de notre conseil d'administration auront lieu le 25 mai 2010, à la maison des Associations.

N'oubliez pas de venir voter ce jour là.

Au titre de l'année 2010, nous vous proposons d'augmenter de 1% les tarifs prestations. A la demande du commissaire aux comptes, nous vous soumettons l'application de ces tarifs jusqu'au 30 juin 2011. La question de l'adhésion des retraités est posée. Monsieur le Président explique qu'il faudrait fortement augmenter le montant de la subvention pour permettre d'assumer les dépenses qui en découleraient.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2010. Il est adopté à la majorité par l'Assemblée Générale.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Le Maire qui clôture l'Assemblée après avoir remercié l'ensemble du personnel présent à la séance.

La séance est levée à 16 H 30.

P/ le Conseil d'Administration
A. BOUCHET
Président

